



COMPTE-RENDU

Réunion du Bureau Directeur le jeudi 16 juin 2016, 20h30, salle du Centre Socioculturel de Vouillé.

Présents : Mireille JOURNAULT, Jean CHARLES, Jean-Paul TROUVE, Jean-Yves AUGUSTE, Alain MONNEREAU, Gérard DECOUT, Christiane FROGER, Régis BREGEON.

Excusés : Myriam IZARD, Catherine NERISSON, Nicole BESSERON, Janine PIRONNEAU, Gilles HUMBERT, Gérard RICHARD, Marie-Agnès REAU, Guy POUSSET.

Ordre du jour :

- M. Robert Azaïs nouveau président de la FFRP,
- La position de la FFRP quant à la responsabilité de l'accueil des personnes handicapées dans une association,
- Présentation du site MonGR.fr, le nouveau site de la randonnée itinérante en ligne,
- Création d'une carte de paiement au nom du trésorier,
- Formation SA1 demandée par un membre du club. Quelle participation du Mil'Pat aux frais,
- Le message'' Sondage Séjour'' sur le programme est il toujours adapté compte tenu de l'évolution des procédures de la commission tourisme ?
- Gilets FFRandonnée,
- Suivi de l'état des chemins après déclaration sur securi@cate,
- La journée des associations du 10 septembre 2016 à Chiré en Montreuil
- Questions diverses

Jean-Paul TROUVE, Président du Comité Directeur remercie l'ensemble des participants de leur présence.

- M. Robert Azaïs nouveau président de la FFRP
- La position de la FFRP quant à la responsabilité de l'accueil des personnes handicapées dans une association.
M Bernard LESUEUR convoqué à cette présente réunion a décliné l'invitation.
Lecture du courrier envoyé à Bernard LESUEUR et à la FFRandonnée. Lecture du courrier réponse de Jean François SOLAS, Vice Président de la FFRandonnée en charge de la vie associative (document joint), suivie d'un débat.
L'association Mil'Pat n'a pas les compétences et n'est pas habilitée à encadrer de tels situations. Le Comité Directeur décide de maintenir la décision vis-à-vis de Bernard LESUEUR, néanmoins l'association Mil'Pat ne peut pas, pour des raisons éthiques, mettre sur la touche ses adhérents victimes d'accidents de la vie et décide de se rapprocher des instances compétentes, de Mme PROST à la saison prochaine.
Les adhérents doivent se soucier de l'équipement approprié à la randonnée et de la capacité à la marche de leur (s) invité(s). L'association accepte 2 fois gratuitement la participation d'invité(s) à nos randonnées, au-delà, la prise d'une licence avec assurance est obligatoire.
- Présentation de ' site MonGR.fr', le nouveau site de la randonnée itinérante en ligne.
Il est regrettable que les hébergements pour Poitiers suggérés par le site, soient obsolètes, ex : terrain de camping de Poitiers rue du Porteau n'existant plus depuis une dizaine d'années ou le terrain de camping de Saint Benoît très éloigné du centre de Poitiers.
- Création d'une carte de paiement au nom du trésorier.
Régis BREGEON fera la demande d'une carte de paiement ''Business''
- Formation SA1 demandée par un membre du club. Quelle participation du Mil'Pat aux frais.
Gérard DECOUT a suivi la formation SA1 d'un montant de 63€, la contribution du Mil'Pat est décidée par le CD à 40€.
- Le message'' Sondage Séjour'' sur le programme est il toujours adapté compte tenu de l'évolution des procédures de la commission tourisme ?
- La commission tourisme conseille cette phraséologie, tant que le séjour est un projet. Il est préférable de conserver cette expression.
- Gilets FFRandonnée.
Dans le cadre de la sécurité en randonnée, Jean CHARLES propose l'achat de sur sacs floqués au nom du Mil'Pat. Le devis Inter Sport est de 11.03 € TTC pièce. Le CD accepte la proposition de Jean d'acheter 100 sur sacs floqués.

- Suivi de l'état des chemins après déclaration sur securi@cate,
Non pris en compte, absence de Guy POUSSET.
- La journée des associations du 10 septembre 2016 à Chiré en Montreuil
Une réunion de préparation est prévue à Chiré en Montreuil le 28 juin à 19h salle des fêtes, participation de A
MONNEREAU et Guy POUSSET, (Alain en informera Guy),
- Questions diverses
Un nouveau site des manifestations de Vouillé, "tourisme-vouillé.fr", rubrique "agenda"

Fin de Compte rendu

Le président
Jean-Paul TROUVE



Le secrétaire
Jean-Yves AUGUSTE

